

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

Revue Critique et Littéraire

DES HOMMES ET DES CHOSSES.

J'E N'OREIS NI NE COMMANDE A PERSONNE, JE VAIS OU JE VEUX, JE FAIS CE QUI ME PLAIT,
JE VIS COMME JE PEUX ET JE MEURS QUAND IL ME FAUT.

Vol. 7.] QUEBEC, 10 FEVRIER 1849. [No. 27.]

POESIE.

LES PISTOLETS ET LA LANCETTE.

ÉPIGRAMME.

Dans un encan du soir, après maints bons effets,
Le criou rapporta de très beaux pistolets.
De sa boîte aussitôt je tire ma lunette,
L'examine la pièce : — " Ah ! pableu, cher docteur,
Jamais vous ne verrez un ouvrage meilleur ;
C'est le plus beau morceau qu'ait fabriqué Marmette.
Achetez ! achetez ! croyez un connaisseur...
Lors mon docteur répond (et c'est l'homme du monde
Le plus franc, Dieu le sait, et de foi sans seconde !)
" J'ai bien assez de ma lancette ! "

REVUE DES TRIBUNAUX.

LA VIEILLE INCORRIGIBLE.

Il faut que l'audientier appelle trois fois la femme Loissillon, avant que cette prévenue vienne prendre place sur le banc de la police correctionnelle. Enfin on la voit s'avancer, appuyée sur un bâton, et paraissant pouvoir à peine se traîner ; mais si ses jambes sont quelque peu avariées, en revanche ses yeux sont pleins de vivacité et d'ardeur, et sa langue fonctionne avec une volubilité qu'enverraient bien des orateurs.

— Me voilà, me voilà, mon cher ami, s'écrie-t-elle ; encore une petite minute de patience !... C'est que j'ai mes 80 ans, voyez-vous, et que mes jambes s'enfuient sous moi.

A l'encontre des personnes de son sexe, la femme Loissillon se vieillit de 8 ans, sans doute dans l'espoir de mieux exciter la compassion du tribunal. Malheureusement pour elle, elle a déjà subi de nombreuses condamnations, et ses états de

service devant les tribunaux font connaître qu'elle est née en 1776, et qu'elle n'a par conséquent que 72 ans. Sur l'observation que lui en fait M. le président, elle répond : " Ils ont fait tout ça sous la terreur ! croyez-moi, mon vrai juge ; d'ailleurs j'ai 300 ans pour les infirmités."

M. le président.—Vous êtes prévenue d'avoir rompu votre ban en venant à Paris, dont le séjour vous était interdit.

La prévenue.—A qui que ça fait du tort ? Laissez-moi donc gagner ma pauvrevie !... Je vends des croquets, des pains-d'épice, du sucre-d'orge ; ça fait le bonheur des petits enfants... Je suis leur mère aux petits enfants.

M. le président.—Vous ne deviez pas venir à Paris. Vous avez subi une douzaine de condamnations.

La prévenue.—Tout ça c'était sous la terreur ! J'ai été condamnée par ces gueux de révolutionnaires....

M. le président.—Votre première condamnation date de 1795 : vous aviez 19 ans, et vous avez encouru huit années de réclusion pour vol domestique.

La prévenue.—Quand je vous dis que c'était sous la terreur ! Mon maître était un révolutionnaire qui voulait me faire boire du sang.... C'est connu.... M. Renauldor.... informez-vous.

Le président.—Et en 1807, 1810, 1812, 1815, 1821... vous avez encore été condamnée, et toujours pour vol.... ce n'était pas sous la terreur...

La prévenue.—C'était tout de même des révolutionnaires.... Pourquoi donc que vous voudriez que je vole, quand je peux gagner si gentiment ma petite vie en vendant des croquets ?

M. le président.—Vous avez sans doute été condamnée cinq fois pour mendicité ?

La prévenue.—C'était pas de la mendicité ! Quand je n'avais pas de quoi acheter des croquets, j'empruntais quelques sous en promettant de les rendre quand j'aurais rentré dans mes fonds par mon petit commerce. Soyez donc tranquille !... Je ne suis pas embarrassée pour gagner ma petite vie.... Voilà 22 ans que Jeannette Loisillon est connue rue des Nonnaindières. Informez-vous.

Le tribunal condamne la femme Loisillon à un mois d'emprisonnement.

M. le président.—Le tribunal a été indulgent à cause de votre âge ; mais en sortant de prison, il vous faut quitter Paris.

La prévenue.—Laissez-moi faire.... Ne vous inquiétez pas de Jeannette Loisillon.... elle gagne sa petite vie !

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 10 FÉVRIER 1849.

FAUT DE L'AUDACE, PAS TROP N'EN FAUT.—Il y a quelques jours le *Journal de Québec*, en réponse à ceux qui affirment que son rédacteur ne représente plus le comté de Montmorency, disait : " On prédisait que M. Cauchon ne serait pas élu ; on disait aussi que le prince Louis-Napoléon ne serait pas élu, et pourtant Louis-Napoléon est aujourd'hui président de la République Française, et M. Cauchon est député de Montmorency ! " Le rapprochement peint admirablement la petite idée qu'a de lui-même le rédacteur-en-chef, ou le *Fantasque* ne s'y connaît point.

LE BILL DE RÉCIPROCITÉ.—Un cultivateur du comté de Montmorency exprimait à un camarade toute la mauvaise humeur que lui causait le vote de leur représentant au sujet de cette loi contre laquelle se sont élevés tous les députés des

comités ruraux du district de Québec. " Je m'en console, répondit le second, en songeant que si on nous force de recevoir le bœuf américain, nous aurons l'avantage de pouvoir expédier notre porc aux Etats-Unis. *Jean-Baptiste* cette fois aura joliment attrappé *Brother Jonathan* ! "

Pas si bête, hein, pour un homme qui est représenté par le rédacteur du *Journal de Québec* ?

On disait ces jours derniers, à Québec, que le rédacteur en-chef du *Journal de Québec* s'était battu en duel avec M. Dessaulles, et que le premier avait eu le bras cassé. Cela est inexact : dans le duel que ces deux messieurs ont eu ensemble... sur le papier, le député de Montmorency n'a eu de cassé... que sa pipe !

— Il faut un homme de poids à la tête de notre institution, disait quelqu'un lors d'une élection récente dans une société littéraire.

— C'est vrai, répondit un interlocuteur qui brille le plus souvent par sa naïveté ; aussi j'ai voté pour un bon gros candidat : il est au moins deux fois plus lourd que son antagoniste au physique, et quant à l'esprit, on n'en parle pas, je ne risque rien.

On a rétabli l'usage officiel de la langue française ; ce qui n'empêche pas que les *débentures* du gouvernement ne soient encore qu'en anglais. Nous nous trompons, il y a quelques mots français, les seuls qu'on y aperçoive, savoir : *Honni soit qui mal y pense*. Que de vérité dans un accident !

A propos de *débentures* on dit que tout ce que le gouvernement actuel va faire voter d'argent durant cette session, à part la liste civile et les contingents de la législature bien entendu, consistera

1^o Pour le *District de Montréal*, en cent-quatre-vingt-mille louis pour indemnité aux *rebelles* de 1837 et 38. Ces susdits cent-quatre-vingt-mille louis seront émis en *débentures* payables dans vingt ans et porteront intérêt à raison de 6 pour cent.

2^o Pour le *District de Québec*, en £..... on ne sait au juste combien, hypothéqués sur les brouillards du golfe. Et en sus il aura..... la satisfaction si douce pour lui de sentir qu'il a fait son devoir, et qu'il a donné naissance au manifeste du comité de la réforme et du progrès ; outre tous ces avantages le dit district jouira de l'avantage de songer qu'il paiera sa bonne part des sommes destinées aux autres parties de la province.

3^o Pour le *Haut-Canada*, en cent-cinquante-mille louis en bons billets de banque ou même en argent monnoyé pour achever les canaux commencés ; puis autant de sommes de deux, trois, quatre à dix-mille louis qui seront nécessaires pour achever le *plank roads* commencées.

Le *Fantasque* crève de rire dans sa barbe, car il n'oserait le faire tout haut craindre d'embarasser l'administration, lorsqu'il songe à l'incommensurable, (comme dirait certain rédacteur) simplicité avec laquelle le Bas-Canada se laisse plumer par le Haut.

Voici à peu près comment ont raisonné tous nos ministres financiers et autres depuis sept ou huit ans :—

En 1841.—Il faut accepter l'union pour deux raisons d'abord le Bas-Canada n'a

pas de constitution, il lui en faut une. Le Haut-Canada est en banqueroute il n'a plus de crédit il lui en faut un. Le Bas-Canada proteste mais accepte. Le Haut-Canada répond : C'est bien, paie *protest and be... united.*

En 1842.—Le Haut-Canada a fait de grands travaux qui coûtent bien cher, mais ces travaux seront perdus si on n'en fait pas d'autres pour les utiliser. Quand ils seront finis on en commencera dans le Bas-Canada. Ça ne coûtera que la bagatelle de un, deux, trois ou quatre millions de louis, les ingénieurs ne peuvent pas dire au juste combien, à quelques sous près.

En 1844. Il faut continuer les travaux commencés dans le Haut-Canada, car lorsqu'ils seront finis, ils donneront de grands revenus au trésor. On ne peut rien pour le Bas-Canada avant d'avoir fini les travaux en question.

En 1847, avant les élections générales. Enfin justice va être rendue au Bas-Canada. Les ministres libéraux, s'ils parviennent au pouvoir, se souviendront de ce qui est dû à cette section de la province, et surtout au district de Québec *si longtemps négligé.*

En 1848. On n'a qu'une session de cinquante louis, et il est trop tôt ou trop tard pour parler d'affaires, d'autant plus qu'il n'y a pas le sou dans le coffre par suite de l'incapacité de l'administration précédente. Les revenus des canaux du Haut-Canada diminuent au lieu d'augmenter.

En 1849. Il faut voter de l'argent pour achever les travaux dans le Haut-Canada, car il faut bien finir ce qui est commencé. On ne peut pas voter d'argent pour le Bas-Canada, parce que si on y commençait des travaux ils seraient inutiles, car on ne pourrait pas les achever. *Vide Lac St.-Pierre.*

COLLABORATION.

ASINI ASINUM CANTANTI

Mardi matin, j'étais à peine levé, quand j'entendis frapper à la porte de ma chambre. Surpris de cette visite matinale, je m'empressai d'ouvrir, et mon ami de l'autre jour se présenta à mes yeux. Il entra sans me saluer ; et prenant un siège que je n'avais pas encore eu le temps de lui offrir, il commença :

—Quand je te disais, ces jours derniers, que la majorité n'était pas toujours la plus sensée, j'avais certainement raison !

—Que viens-tu me chanter si matin ? demandai-je à mon ami, ignorant ce qu'il voulait me dire. Mais sans me répondre, il continua :

—Excellent choix assurément, et qui fait honneur à ceux qui l'ont fait ! Quel jugement chez les gens qui ont mis à leur tête un tel personnage !....

—Mais de qui veux-tu parler ? repris-je avec impatience en interrompant mon ami, qui poursuivit sur le même ton :

—Et dire encore que ce sont des hommes qui passent pour avoir du bon sens qui ont fait un tel choix ! Ma foi ! je doute fort qu'ils en aient, et beaucoup de personnes douteront comme moi, après....

—Mais es-tu fou ce matin ? dis-je à mon ami en l'interrompant de nouveau.— Explique-toi d'une manière intelligible si tu as quelque chose à me communiquer, ou bien ne me casse pas la tête pour rien !

—En effet, je ne t'ai pas encore dit, je crois, ce qui m'amène ici ?

—Non, pas encore ; et c'est fort heureux que tu y penses enfin ! Si je t'avais laissé faire, je n'aurais pas connu de sitôt, je pense, le sujet de ta visite.

—Eh bien ! je suis venu te parler de notre élection.

—L'élection du quartier....

—Non, non ! l'élection dont je te parlais la semaine dernière, et qui s'est faite hier au soir.

—Ah ! l'élection des officiers de votre institution, je sais. Et c'est pour cela que tu viens me prendre au lit ?

—Pourquoi pas ? . . . C'est une élection qui fera du bruit, je t'assure.

—Mais que m'importe, à moi, cette élection-là ! Tu sais bien que je ne suis pas membre de l'institution ?

—Il est vrai ; mais comme tu as pris la peine de reproduire dans le *Fantasque* la conversation entre le secrétaire et moi, et celle que j'ai eue avec toi à propos de l'élection d'un président, il me semble que tu seras flatté de connaître le résultat de cette dernière, quand ce ne serait que pour en rire.

—Tu connais que j'aime mieux rire que pleurer ; mais je ne vois pas matière à rire dans votre élection, qui a dû se faire sérieusement ; et j'espère bien que votre institution a fait un choix digne d'elle ?

—Oui, un choix non pas digne de l'institution, mais digne de ceux qui l'ont fait.

—Quoi ! est-ce votre petit secrétaire d'hier qui est président aujourd'hui ? ah ! ah ! ah ! Ma foi ! j'aurais cru votre institution capable de faire un meilleur choix.

—Que faire ? Comme je le craignais, les amis du petit secrétaire, qui s'appellent modestement *l'âme* de l'institution, ont réussi à mettre à leur tête un de leurs semblables : *un cog-d'Inde* !

—Doucement, mon cher. Je croirai difficilement que, parmi ceux qui ont voté pour votre secrétaire, il n'y eût que des *cogs-d'Inde*, comme tu les appelles.

—Mais comment veux-tu que je nomme autrement des personnes qui n'ont pas assez de jugement pour concevoir qu'il faut à la tête d'une institution littéraire un homme d'esprit et de connaissances ?

—Il est vrai que ce n'est pas montrer beaucoup de tact que de préférer pour président le secrétaire à M. . . . ; mais je suis persuadé que parmi ceux qui ont voté pour le premier, il y avait plusieurs personnes capables de juger qu'il n'était pas apte à remplir la charge de président.

—Tu dis vrai ; car je connais dix ou douze membres qui ont voté pour notre secrétaire, quoiqu'ils connussent son incapacité ; et ceux-là avaient, j'en suis sûr, quelque motif particulier d'en agir ainsi.

—Mais je croyais les partisans de M. . . . en majorité ?

—Oui, s'ils eussent tous été présents ; mais, comme c'est toujours le cas, plusieurs étaient absents ; de sorte que les amis du secrétaire ont remporté la victoire avec une majorité de douze voix seulement !

—On m'a dit que ces derniers ont travaillé assez activement, depuis plus de quinze jours, pour assurer l'élection de leur candidat ; tandis que vous autres, vous êtes restés inactifs !

—Non-seulement les amis du secrétaire ont travaillé, mais ce dernier lui-même a vu beaucoup de personnes qu'il a disposées en sa faveur, en les invitant à une soirée musicale que lui et ses amis donnent à l'hôtel St. Georges, ces jours-ci. Tu conçois qu'il était difficile pour les invités de voter contre celui qui s'était montré si poli à leur égard.

—Et les autres officiers élus sont-ils du goût des personnes sensées ?

—A part quelques bonnes nominations, les autres ressemblent à celle du président. Tu peux voir par là sur quel pied est l'institution aujourd'hui.

—Et le président, comment a-t-il reçu sa nomination ? Avait-il l'air bien majestueux ?

—Jamais de ma vie je n'ai vu un bouffon plus comique. Tu sais que ton article du *Fantasque* l'avait piqué au vif ; et, de fait, tu l'avais rendu si ridicule en mettant au jour la conversation que j'avais eue avec lui, que tous les membres ne pouvaient le regarder sans rire, et le nom d'*Ismaël* volait de bouche en bouche. Il faut que je te dise, en passant, que le secrétaire m'a soupçonné être l'auteur de l'article qui

le mordait si fort et si à propos, et nous avons eu tous deux une vive altercation à ce sujet.

—C'est beaucoup d'honneur à me faire que de te l'attribuer mes écrits, et j'en remercie le secrétaire. Mais tu pouvais me faire connaître, si c'était nécessaire.

—Il n'y avait pas de nécessité, puisque tout ce que tu disais du secrétaire était vrai ; et hier au soir il a démontré que le portait, que tu as fait de lui dans le *Fantasque*, est très fidèle et très ressemblant.

—Mais qu'attends-tu donc pour me rapporter ce que le président a dit et fait après son élection ? Il y a une demi-heure que je te l'ai demandé !

—M'y voilà ! Quand le secrétaire a été proclamé président, il était gonflé comme un ballon et rouge comme la bouilloire d'un *steamer* qui va faire explosion. En le voyant changer ainsi, je me rappelais la fable de La Fontaine : *La grenouille qui veut devenir aussi grosse que le bœuf*, et je craignais qu'il n'arrivât à notre président le même sort qu'à la pauvre bête. Alors le nouveau président s'est avancé *majestueusement* et *modestement* vers le fauteuil pour en prendre possession. Puis il a commencé par insulter l'institution : voulant répliquer à la critique d'*Ismaël* il a dit sottement qu'il ne possédait pas de vastes connaissances ; qu'il ne connaissait pas l'histoire, la politique, les sciences et les arts pour s'en entretenir avec le savant ou l'étranger qu'on lui introduirait ; que son nom n'était pas connu par tout le Canada, et qu'il n'avait pas encore paru dans le *Répertoire National* ; qu'il n'avait pas donné de cours de chimie, ni fait de lectures publiques, mais que, malgré cela, il se croyait aussi capable qu'aucun de remplir la charge que ses amis venaient de lui conférer. Il a divagué sur ce ton pendant plusieurs minutes, apostrophant horriblement la langue française, et par là donnant à connaître à tout le monde qu'il avait bien fait jusqu'ici de s'abstenir de parler devant un public tant soit peu instruit. Enfin il a dit mille sottises dont je te fais grâce, et qui prouvent qu'il n'est rien autre chose qu'un ignorant, un sot et un présomptueux !

—Tu as beau dire ! le nouveau président aujourd'hui se moque de toi et de tous les partisans de M. . . . !

—On s'est assez moqué de lui jusqu'à ce jour, et plus tard on s'en moquera davantage, j'espère.

—Ses amis chantent victoire, sans doute.

—Tu t'imagines bien qu'ils se félicitent d'avoir mis à la tête de l'institution le ci-devant secrétaire, qu'ils prétendent et affirment être un jeune homme d'esprit, de talent et de connaissances !

—Alors on peut dire de votre président et de ses amis : *Asini asinum cantant*.

—A propos, j'ai oublié de prendre, en partant de chez moi, cette lettre du secrétaire aux *lecteurs* dont je t'ai parlé la semaine dernière ; je te la montrerai la première fois que tu viendras à la maison. Bonjour.

Mon ami me quitta là-dessus, à mon grand plaisir ; car il m'ennuyait furieusement, je l'avoue, avec son élection et son président !

ISMAËL.

DE TOUT UN PEU.

Les écrivains femmes sont toujours fort nombreux. Un de ces bas-bleus faisait naguère une visite à l'un des académiciens qui forment le comité d'examen. En faisant valoir son œuvre, l'auteur insistait sur le prix qu'aurait à ses yeux une couronne académique. Il n'était nullement question d'espèces, mais simplement de gloire.

Le costume de la femme-auteur était fort négligé ; aussi l'académicien disait-il après son départ :

—Allons ! je le vois, il est une chose plus nécessaire aux bas-bleus que les couronnes, ce sont les jarretières. Les heures consacrées à la culture des lettres ne valent pas souvent des reprises perdues !

•• Si MM. les rouliers sont les rois du pavé en plein midi, il faut avouer que MM. les courtauds de boutiques sont les princes des trottoirs de onze heures à minuit. Ces gentilshommes régner et gouvernent au moyen des planches et de la ferraille qui servent d'armature à leurs magasins. Gare aux passants myopes ou distraits !

Hier au soir, dans le faubourg St. Denis, un commis épiciier, d'humeur folichonne, froissa assez rudement, avec un volet, le bas de la taille d'une dame qui poussa un petit cri de douleur.

—Où vous ai-je attrapée, madame ? demanda en ricanant le pataud.

—Ici ! fit un brave municipal en lançant un vigoureux coup de pied dans les basses régions postérieures du goujat.

—Oh ! alors, fit le courtaud en se frottant, c'est pas dangereux ; je connais ça.

•• M. C. . . . est secrétaire d'un homme politique qui a des relations avec toutes les célébrités littéraires et artistiques de ce temps-ci. Le secrétaire alla dernièrement porter une lettre chez Mme la comtesse d'Agoût ; il devait attendre la réponse. Midi sonnait quand il entra dans l'hôtel de la littéraire comtesse.

—Mme la comtesse est-elle visible ? demanda le secrétaire à un superbe laquais qui se carrait dans l'antichambre.

Le laquais toisa les bottes du jeune homme : elles n'étaient pas vernies, ce qui occasionna un *non* très-sec de la part de l'homme en livrée.

—J'ai une lettre très pressée à remettre à Mme la comtesse.

—Ah ! dit le laquais,

Et il passa dans une autre pièce, revint avec un immense plateau d'argent, en déplaça avec précaution une paire de gants dont il chaussa lentement ses doigts. Cela fait, le laquais s'en fut porter la lettre sur son plateau.

Au bout d'un quart-d'heure le même laquais apparut tenant une lettre ; c'était une réponse de la célèbre comtesse, mais cette fois, l'homme à livrée, jugeant à propos de ne pas faire de manières avec un visiteur non verni par les bottes, avait mis sur une chaise son plateau d'argent, et il présentait au jeune secrétaire la réponse de ses mains dégantées.

Le jeune homme, furieux d'une pareille insolence, ne dit pas mot ; mais il fit comprendre au drôle par une vive pantomime qu'il eut à remettre ses gants. Le domestique obéit à cet ordre muet ; d'un autre signe le visiteur montra au laquais le plateau d'argent sur la chaise et lui commanda par un geste fier de poser la lettre dessus.

Après quoi le jeune homme sortit, toujours avec ses bottes non vernies, mais heureux d'avoir remis dans les sentiers de la politesse le domestique de Daniel Stern.

••• Deux parfaits gentilshommes dinaient ensemble à la Maison-d'Or : un ex-agent de change revenu, on ne sait quand ni comment, de la frontière, et un ex-notaire qui, ayant échoué, a sauvé la cargaison en jetant sa réputation par-dessus bord.

Les deux renards dinaient comme on peut dîner avec l'argent des autres ; rien n'était trop vert, et déjà ils avaient englouti gibier et primeurs, quand une petite discussion s'engagea au dessert.

—Prenons d'abord des fraises, dit l'ex-notaire.

—Fi ! dit l'autre ; on mange cela au mois de janvier ; aujourd'hui, c'est bon pour la canaille !

—Eh bien ? reprit en souriant le notaire.

L'agent de change aurait pu se fâcher, il aimait mieux rire. Les loups ne se mangent pas.

CURIOSITÉ NATURELLE.

LA MERVEILLE DU XIX SIÈCLE!!!

On peut voir au Bureau du "Journal de Québec"
DEUX ANIMAUX VIVANTS,

d'une espèce dont les naturalistes n'ont pas encore parlé jusqu'à ce jour, et que leur propriétaire, d'après quelques traits caractéristiques, a nommés

AA CURIUEUX YY

Le public ne doit pas manquer l'occasion de connaître ces bêtes étranges qui, sans nul doute, sont originaires du Canada, et ont été vues pour la première fois

AU BUREAU DU JOURNAL DE QUÉBEC,

où on les a prises, il y a quinze jours.

LES CURIUEUX,

animaux amphibies, bipèdes et quadrupèdes à la fois, sont offerts à l'admiration des citoyens de cette ville

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.

Le propriétaire, qui est Canadien français, voulant favoriser ses compatriotes annonce que pour eux

L'ADMISSION EST GRATIS.

Québec, février 1849. Bureau du *Journal de Québec*, près l'Archevêché

N. B.—Les visiteurs sont priés de laisser leurs cannes à la porte, pour ne pas effrayer les *Curieux*, animaux fort peureux.

CONDITIONS:

Ce journal paraît autant que possible tous les samedis. Il est rédigé et publié par un nombre inconnu de collaborateurs. Prix: *Sept chelins et demi* par année, payable par semestre d'avance. Les annonces sont insérées à part sur un couvert, au prix des autres journaux, et vu l'immense circulation qu'a toujours obtenue le *Fantasque* dans toute l'étendue du pays, on ne saurait choisir de meilleur voie de publicité.

Les collaborateurs publieront chacun de leurs articles sous une signature particulière. On n'admet aucune communication non accompagnée du nom de l'auteur.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ, POUR LE COMITÉ DE RÉDACTION,

Par **FRÉCHETTE ET FRÈRE**, Rue La Montagne N° 13.